

---

## Extrait authentique du procès-verbal d'une assemblée du conseil municipal

---

Assemblée ordinaire du lundi 25 septembre 2006  
Séance tenue le 25 septembre 2006

Résolution: CM06 0658

---

**Avis de motion et adoption d'un projet de Règlement autorisant l'implantation du Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM) dans un quadrilatère délimité par le boulevard René-Lévesue Est et les rues Sainte-Élisabeth, de la Gauchetière Est, Sanguinet, Saint-Antoine Est et Saint-Denis / Tenue d'une consultation publique (dossier 1062840024)**

### AVIS DE MOTION

Avis de motion est donné par monsieur Claude Trudel de la présentation à une séance subséquente du conseil d'un règlement intitulé « Règlement autorisant l'implantation du Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM) dans un quadrilatère délimité par le boulevard René-Lévesque Est et les rues Sainte-Élisabeth, de la Gauchetière Est, Sanguinet, Saint-Antoine Est et Saint-Denis », l'objet du projet de règlement étant détaillé au sommaire décisionnel.

### ADOPTION DU PROJET

Il est proposé par M. Claude Trudel

appuyé par Mme Francine Senécal

Et résolu :

- 1- d'adopter le projet de règlement P-06-040 intitulé « Règlement autorisant l'implantation du Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM) dans un quadrilatère délimité par le boulevard René-Lévesque Est et les rues Sainte-Élisabeth, de la Gauchetière Est, Sanguinet, Saint-Antoine Est et Saint-Denis »;
- 2- de soumettre le dossier à l'Office de consultation publique de Montréal pour qu'il tienne l'assemblée publique prévue à l'article 89.1 de la Charte de la Ville.

Adopté à l'unanimité.

43.04  
ir

Jane COWELL-POITRAS

---

Maire suppléante

(certifié conforme)

---

Colette Fraser  
Greffière adjointe

Signée électroniquement le 2 octobre 2006

Colette FRASER

---

Greffière adjointe par intérim